

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28/06/2017

Dossier complet le :

05/07/2017

N° d'enregistrement :

2017-003282

1. Intitulé du projet

Aménagement d'un supermarché LIDL à JUVIGNAC (34)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale Lunel

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Anne-Laure CREST (Développeur Immobilier)

RCS / SIRET

343262062010544

Forme juridique

521 D

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 - Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Aménagement sur une superficie totale d'environ 11 000 m ² , d'un supermarché avec parking pour les usagers (88 places) et d'espaces verts.
40 - Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'aménagement comprend deux éléments principaux, l'aménagement d'un bâtiment commercial d'une superficie d'environ 2 450 m², et l'aménagement d'un parc de stationnement de 88 places (sur une superficie d'environ 4200m²).

Ce parc de stationnement comprendra notamment 9 places réservées pour les véhicules électriques au Nord de celui-ci, ainsi que 4 places réservées situées à proximité de l'entrée du magasin (2 places PMR et 2 places "familles").

Un parc de stationnement pour les cycles sera également aménagé au niveau du parc à caddies.

La réalisation de ce projet, qui intégrera également un bassin enterré de compensation des eaux pluviales et des espaces verts, va nécessiter la démolition de 7 bâtiments à usage d'habitation présents actuellement sur le site.

Le défrichage se limitera à quelques arbres et arbustes présents actuellement dans les jardins des habitations.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif de proposer une structure commerciale sur la commune de Juvignac afin de diversifier l'offre commerciale se concentrant à l'Est de la RN109.

Ce magasin viendra remplacer le LIDL présent à 1,5km à l'Ouest sur la commune de Saint-Georges-d'Orques.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déroulement du chantier:

Destruction du bâti existant, aménagement de la plateforme en léger remblai et du bassin de rétention enterré sous voirie, construction de la structure, aménagement des espaces verts et de la voirie (parkings notamment).

Accès:

Le chantier sera accessible par la RD27E6 qui constitue l'axe de transport principal de la zone et qui est dimensionné pour accueillir des poids lourds.

Un second accès à la partie Nord du projet sera possible au travers de l'allée des Arbousiers qui se raccorde sur la rue des Pattes à l'Ouest, débouchant sur la RD27E6.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet concerne la réalisation d'une surface commerciale qui entraînera une augmentation du trafic sur les voies d'accès (fréquentation des clients et acheminement des marchandises).

L'accès au magasin et au parking de stationnement se fera depuis la rue des Pattes au Nord-Ouest du projet.

Des aménagements seront réalisés sur la voirie pour sécuriser cet accès.

Un accès pour les piétons sera également réalisé par un escalier se raccordant sur la RD27E6 au Sud.

Toutefois, les déplacements générés par ce projet resteront modérés par rapport aux trafics actuels notamment sur la RD27E6 (près de 13 000 véhicules/jour), à savoir une augmentation d'environ 6% du trafic en période de pointe.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'examen au cas par cas dans le cadre d'une procédure de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale parcellaire:	10 925 m2
Surface de plancher totale de l'espace de vente:	2 455 m2
Surface du parc de stationnement et voiries en enrobé	3 190 m2
Surface de stationnements evergreen en pavé drainants	975m2
Surface d'espaces verts:	4 305 m2
Surface Bassin de rétention enterré:	630 m2 (375 m3)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Juvignac (34)

Route de Saint Georges d'Orques
(RD27E6)

Rue des Pattes

Coordonnées géographiques¹

Long. 03°48'06"1 Lat. 43°36'37"1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text area for project description]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est située à plus de 1 km à l'Est de la zone du projet (Vallée de la Mosson de Grabels à Saint Jean de Védas).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La Métropole de Montpellier n'est pas située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral de protection de biotope le plus proche est situé à plus de 13km au Sud de la zone du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Montpellier ne présente pas sur son territoire de façade littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection le plus proche est la Réserve Naturelle Nationale "Estagnol", située à plus de 11km au Sud du projet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Juvignac est présente au sein du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de la Métropole de Montpellier Méditerranée. Au sein de ce document, la zone du projet présente des niveaux sonores compris entre 60 et 70 dB(A).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection de Monument Historique le plus proche est situé à plus de 500m à l'Est de la zone du projet.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone humide la plus proche représentée par le cours de la Mosson est située à 1,3km de la zone du projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Juvignac dispose d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi) de la "Mosson amont" approuvé le 9 mars 2001, ainsi que par un Plan de Prévention des Risques feu de forêt prescrit le 30 janvier 2008. La zone d'étude n'est toutefois pas concernée par des zones à risques au sein des plans de zonage de ces documents.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un seul site et sols pollué est recensé à proximité, il s'agit d'une station service présente au droit du centre commercial Intermarché située à 400m à l'Est du projet et de l'autre coté de la RN109.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet n'est située dans aucune des trois ZRE du département de l'Hérault.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection de captage le plus proche est situé à plus de 2km de la zone du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est situé à plus de 3km de la zone du projet.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches, la ZPS "Plaine de Fabrègues-Poussan" et le SIC "Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas" sont situés à 5km de la zone du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche "Domaine de la Piscine" est localisé à 3km à l'Est de la zone du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans le cadre de cet aménagement. Le projet sera connecté au réseau communal d'eau potable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera imperméabilisé. Aucun drainage ou infiltration ne sera réalisé vers les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La majorité des déchets produits dans le cadre du projet seront issus de la phase de préparation du terrain, et concerneront notamment des déchets inertes (démolition des habitations présentes), des déchets verts (abattage des arbres), ainsi que de la terre pour l'aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales. Les déchets feront l'objet d'un tri spécifique et les filières de collecte et de traitement des types de déchets seront mises en place lors du chantier.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va nécessiter l'approvisionnement en matériaux pour réaliser la plate forme qui accueillera la surface de vente et les parkings qui seront rehaussés par rapport à la RD27E6.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur une zone comprise entre différents axes de transport (RN109, RD27E6, rue des Pattes), et intègre pour partie des parcelles d'habitations séparées par des murs de clotures, ainsi qu'une ancienne parcelle agricole en friche. Les milieux rencontrés et le contexte local très urbanisé limitent fortement la diversité des habitats et des espèces présentes. L'impact sera donc faible vis à vis de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est situé à plus de 5km de la zone du projet, et est séparé de celle-ci par de nombreux axes de transport majeurs et par des zones densément urbanisés. Aucun impact sur ces sites ne sera recensé.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site de protection réglementaire ou de zone d'inventaire n'est présent à proximité du site du projet. Les zones Natura 2000 les plus proches sont situées à 5km de la zone du projet, alors que les zonages d'inventaires sont présents à plus de 4km de la zone à aménager.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet sur parcelles majoritairement urbanisées. Seule une parcelle en friche agricole est présente à l'Est du projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le seul risque technologique présent à proximité concerne l'axe de transport de matières dangereuses sur la RN109. Le site, qui aura une vocation commerciale, n'accueillera aucun risque industriel.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Malgré la présence d'un PPR inondation et d'un PPR feu de forêt sur la commune de Juvignac, la zone du projet n'est pas concernée par les risques visés par ces documents.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le futur projet commercial ne sera pas générateur d'émissions nocives pour la santé.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce projet accueillera, en plus des employés de la structure, de nombreux clients qui se traduira par une augmentation du trafic sur la RD27E6 et sur la rue des Pattes. L'ajout de ces trafic sera toutefois modéré par rapport au trafic supporté par la RD27E6 (6% d'augmentation en moyenne) et les incidences seront modérées.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Une activité commerciale n'est pas de nature à générer de nuisances sonores directes, mais de façon indirecte par le flux automobile supplémentaire. Ce trafic supplémentaire sera toutefois très faible (6% du trafic actuel), de même que la nuisance sonore.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendrera pas d'émissions d'odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Seule la phase de démolition des habitations présentes sera de nature à créer des vibrations.</p> <p>Celles ci seront cependant très localisées et ponctuelles, et sans altérer la stabilité des constructions voisines.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit la présence d'un système d'éclairage du site.</p> <p>Toutefois, ce système d'éclairage sera limité aux horaires d'ouvertures et sera atténué en période nocturne.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les opérations de démolition peuvent entraîner temporairement l'envol de poussières.</p> <p>Aucun rejet ne sera en revanche engendré en phase d'exploitation, ce projet concernant une activité commerciale non industrielle.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun rejet ne sera réalisé dans les masses d'eau souterraine ou le réseau hydrographique superficiel.</p> <p>Les eaux seront rejetées à débit limité au sein du réseau d'assainissement pluvial de la ville de Juvignac présent en bordure du site.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du site seront rejetées dans le réseau d'assainissement de la commune de Juvignac.</p> <p>Ce réseau présente une capacité suffisante pour l'accueil de ce projet.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet concernera un espace commercial qui ne produira pas de déchets dangereux.</p> <p>Aucune activité industrielle ne sera présente sur le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé ou inscrit, ou de Monument Historique n'est présent à proximité du projet. Le Monument Historique le plus proche est situé à 900m du projet, et les sites classés et inscrits les plus proches sont quant à eux à plus de 3km.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'aménagement va venir remplacer des habitations individuelles. Aucune activité économique ou agricole n'est présente sur la zone d'aménagement du projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La consultation des avis de l'Autorité Environnementale montre qu'aucun projet ayant fait l'objet d'un avis récent n'est recensé sur la commune de Juvignac ou la commune de Saint-Georges-d'Orques située à proximité à l'Ouest du projet.

Les seuls projets recensés concernent la réalisation de la ZAC de Caunelles à Juvignac, et de la ZAC Coeur d'Orques à Saint Georges d'Orques. Toutefois, les avis de l'autorité environnementale datent d'avril et de mars 2010, et ces projets, qui ont été réalisés, ne sont pas de nature à cumuler des impacts avec le projet à l'étude.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet va entraîner une imperméabilisation de surface importante. Ainsi, un système de collecte des eaux de toiture et de chaussée sera mis en place et les eaux collectées seront acheminées vers un bassin de compensation enterré qui rejettera les eaux à débit limité vers le réseau pluvial communal.

Ainsi, les débits en aval de l'opération seront inférieurs aux débits actuels quelle que soit l'occurrence de pluie.

En ce qui concerne le volet visuel et insertion paysagère, des espaces verts seront aménagés, et ceintureront notamment les aménagements extérieurs entre voirie et espaces mitoyens, au moyen de plantations d'arbres d'essences locales.

Enfin, en ce qui concerne le milieu humain, le projet va amener une nouvelle attractivité économique à la zone, et les incidences sur le milieu humain seront très faibles, du fait notamment de la faible augmentation du trafic du fait du projet (6% du trafic actuel).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'est pas de nature à faire l'objet d'une évaluation environnementale car il est projeté sur des parcelles actuellement urbanisées limitant fortement le risque d'incidences sur la biodiversité et le paysage.

De plus, la problématique principale (à savoir l'imperméabilisation des surfaces), fait l'objet de mesures compensatoires.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Complément à la demande d'examen au cas par cas (comprenant notamment la note hydraulique du projet en annexes)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Lunel

le, 28/06/2017

Signature



sur le cadre ci-dessus

